

Bulletin municipal d'informations

ECHANGE DES VŒUX POUR 2008...



Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, mes chers concitoyens,

C'est pour moi, comme tous les ans, un très réel plaisir de vous rencontrer mais ce n'est pas sans émotion que ce soir, pour la treizième fois en tant que maire, je m'adresse à vous pour la traditionnelle cérémonie des Vœux. Certes, c'est bien sûr de façon

réfléchie et délibérée que j'ai décidé de mettre un terme à ma vie municipale.

A Quintin pendant 13 ans, vous le savez, l'ayant constaté par vous-mêmes au fil des années, de nombreuses choses ont été entreprises et menées à bien, notamment en matière : d'infrastructures, d'habitat, d'économique et de social, de patrimoine, de scolaire et périscolaire, de culture, fêtes et loisirs.

Et je souligne aussi les succès de nos rendez-vous festifs du 14 juillet, Festival du Chant Choral, Fête des Tisserands, Foire de la St-Martin et son Festival des Chanteurs de rue, mais aussi les rendez-vous sportifs, festifs ou autres organisés par la M.J.C. et aussi par vous, Mesdames et Messieurs les présidents d'associations, organisations qui font venir à Quintin, pour ainsi dire chaque semaine des visiteurs et ou chalands en grand nombre. Tous ces évènements font connaître Quintin, marquent notre dynamisme et rendent notre petite ville, petite cité de caractère et ville fleurie 4 fleurs particulièrement attractive.

Des projets pour 2008

Ce point particulier de mon propos ce soir revêt deux périodes. Les projets qui vont se réaliser au cours du 1er trimestre, c'est-à-dire avant les prochaines élections et ceux qui devront ou encore pourront voir le jour après l'échéance électorale.

S'agissant de la première période :

Le chantier du déplacement de la rue Brohée va s'ouvrir en janvier avec les travaux du futur parking du cimetière.

Le Conseil municipal va, fin janvier, « arrêter », selon l'expression administrative consacrée, le Plan Local d'Urbanisme afin de permettre l'enquête publique.

Ce même Conseil municipal va voter les subventions 2008 et aussi le budget.

Concernant ce dernier, la nouvelle Assemblée communale pourra toujours voter, si elle le souhaite, une décision modificative en cours d'année. Mais il convient que la continuité administrative et financière soit assurée.

S'agissant de la seconde période, d'avril à la fin de l'année :

Ce qui devra se faire :

Il y aura l'installation des gendarmes dans leur nouvelle caserne et l'inauguration de ce bel ensemble (en avril). Par voie de conséquence, il y aura le réemploi de l'ancienne caserne :

- par Côtes d'Armor Habitat s'agissant des logements,

- par la Ville de Quintin et le Syndicat de Gendarmerie, pour ce qui concerne les bâtiments administratifs.

Sommaire

Echange des vœux pour 2008	p.	1
Brèves	p.	3
Remise de distinctions	p.	3
Le point sur les travaux	p.	4
Corrida	p.	4

Sainte-Barbe	٥.	4	
L'Heure Musicale	ρ.	5	
Vie des Associations	ρ.	5	
Nouvelles vitrines	٥.	5	

Quintin, citée Jacquaire p. 6



FÉVRIER

5 : Carnaval du Mardi-Gras.

15 & 16 : Soirées récréatives de l'Ecole Notre-

17 : Bal du Club de la Roche Longue.

MARS

2 : Bal de la FNACA de Quintin. 9 & 16 : Elections municipales et cantonales

(salle des fêtes)

16 : Concert « Le trio d'Iroise » à la chapelle

de l'Hôpital à 15 h 30.

Dans un autre domaine il conviendra de lancer la révision de la Zone de Protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP), afin qu'elle démarre avant la finalisation du P.L.U., les deux documents doivent être en harmonie.

Il conviendra aussi de poursuivre la rénovation commencée en 2007, de notre station d'épuration, qui vieille de plus de 30 ans, doit être modernisée (en matière de qualité des rejets, en matière de traitement des boues, adapté à une solution durable quant à leur destination finale).

Enfin, il conviendra aussi au moins pour le futur premier magistrat de la commune qui est de droit le Président du Conseil d'Administration de l'Hôpital de Quintin et les membres élus du C.A., de poursuivre l'instruction de l'important et beau projet de construction d'un nouvel hôpital lequel et l'on peut s'en réjouir, Monsieur le Député, est inscrit au programme 2008/2012.

Ce qui pourrait se faire :

Prendre la décision de construire la nouvelle salle omnisports,

- Prendre la décision de lancer les travaux de réhabilitation de l'ancien Hôtel des Postes.
- Démarrer l'étude de faisabilité du déplacement et de l'agrandissement du camping,

- Poursuivre la construction du lotissement des Hauts de La Villeneuve,

- Doter la Chapelle Saint-Yves d'un chauffage efficace pour permettre le développement de sa vocation culturelle,
- Poursuivre l'aménagement de l'immeuble de la rue des Forges pour y mettre, après l'Ecole Intercommunale de Musique, la bibliothèque,
- Continuer la préparation du terrain du Chemin des Sentes en vue de la création d'un nouveau plateau sportif, plus spécialement destiné à la pratique du rugby.

Voilà ce que je tenais à vous dire avant de vous présenter mes vœux pour l'année 2008.

Je vous souhaite LA PAIX, notre monde est toujours bien dangereux : Moyen-Orient, Afrique, Asie, Amérique du Sud, autant de foyers qui peuvent dégénérer. Oui, mes chers concitoyens, je vous souhaite LA PAIX, souhaitons-nous la PAIX. Je vous souhaite à tous la SANTE sans laquelle nous le savons tous, rien n'est possible. Sachons qui plus est garder notre capital SANTE

en évitant tout comportement à risque. Je forme aussi des vœux pour notre belle petite ville, pour que tous ensemble nous continuions de la rendre dynamique, attractive, moderne

Je vous souhaite enfin de garder ces valeurs de solidarité. Oui, souhaitons-nous vraiment une bonne dose d'un véritable « esprit communautaire ». C'est en vous demandant, mes Chers Concitoyens, d'étendre mes vœux à ceux que vous représentez ici ce soir, à tous les membres de vos familles et plus généralement à tous ceux qui vous sont chers, que je vous dis, personnellement et au nom du Conseil Municipal:

Bonne et heureuse année 2008

Claude MORIN, Maire de Quintin

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, chers collègues du Conseil municipal,

Après cette rétrospective de l'année 2007 et avant de poursuivre cette soirée en échangeant nos vœux, permettez moi de rajouter quelques mots aux propos de notre maire Claude Morin.

Mon cher Claude,

Ce début d'année 2008 est un peu particulier, car, en effet, bien que tu ais tracé la voie au Conseil municipal pour l'année 2008, tu as décidé de ne

pas repartir pour un nouveau mandat en mars prochain. Tu t'en es expliqué dans le Quintinais de septembre dernier et tout en regrettant cette décision, nous la comprenons comme étant tout à fait légitime.

Ce soir, tu as insisté sur toutes les responsabilités que tu assumais en tant que maire de Quintin, ainsi que sur les engagements que tu avais, localement, mais aussi au Pays et au département avec, entre autres, une vice-présidence du SDIS 22, chargé du casernement, ce qui t'a amené à vendre - comme tu le disais - des casernes neuves à plusieurs de nos collègues élus des Côtes-d'Armor.



membres du Conseil municipal particulièrement tes adjoints, savent combien les quintinais te doivent pour ta force de travail, tes convictions et tes capacités à défendre les intérêts de Quintin, là où il fallait le faire. Mesdames et Messieurs, à cet instant, je vous invite à applaudir Claude Morin pour le remercier de son engagement au service des quintinais.

Cela étant dit, je voudrais remercier Annie Morin pour son abnégation à avoir accepté que Claude puisse assumer la charge de maire pendant 13

ans. Nous savons que Claude ne sera pas inactif, mais l'agenda ne sera plus le même et vous pourrez tous les deux consacrer du temps à des loisirs choisis !

En ce début d'année 2008, au nom du Conseil municipal et plus largement au nom de tous les Quintinais, je vous souhaite à tous les deux, Claude et Annie, ainsi qu'à votre famille une bonne et heureuse année 2008.

Je vous remercie de votre attention.

Michel Royer - 1er Adjoint



333333333333

Elections municipales et cantonales

Les élections concomitantes du Conseil Municipal et du Conseiller Général du canton auront lieu les dimanches 9 et 16 mars

Les espaces de vote seront installés à l'intérieur de la salle des fêtes et ceux-ci seront nettement séparés chacun dans une moitié de la salle. En effet, afin d'éviter toute confusion et ou

erreur, les électeurs se présenteront en fonction du fléchage : aux deux bureaux - 1 ou 2 pour les

Ensuite, après être sortis de l'espace dévolu aux élections communales (suivant fléchage), dans la deuxième partie de la salle des fêtes où ils pourront à nouveau voter pour les élections cantonales dans leur bureau d'appartenance (1

Il nous parait opportun de rappeler aux électeurs qui souhaitent voter par procuration, qu'il convient de ne pas attendre le dernier moment pour le faire auprès de la Gendarmerie. Enfin, il convient aussi de rappeler qu'il n'y aura pas d'envoi d'une nouvelle carte d'électeur.

« Point formation » du centre communal Multimédia

Il convient de rappeler que les personnes intéressées par l'accès à une formation à distance, ou en cours de formation ont la possibilité d'être accueillies au « Point Formation » du centre Multimédia. Outre l'accueil, les conseils et facilités techniques assurés par l'animateur, Johan Ruellan, les «apprenants» ont à disposition, dans un cadre adapté, des ordinateurs dernière génération, des bases de données, et la possibilité de visio-conférence avec leur professeur. Contact: 02 96 79 64 27.

Obligation en cas de neige

L'hiver n'ayant sans doute pas dit son dernier mot, il parait opportun de rappeler ici la loi en matière de déneigement des voies et trottoirs. Si le traitement des voies est avant tout l'affaire des services spécialisés, le déneigement des trottoirs est du ressort de chacun et ce au droit des limites de sa maison et ou propriété.

Carnaval du mardi-gras

Le lieu de rendez-vous de rassemblement du carnaval reste inchangé : devant la Mairie, à 15 h 30, afin d'organiser le défilé pour se rendre à la salle des fêtes.

Horaires d'ouverture de la déchetterie du «Grand Gué»

Lundi et samedi : 9 h - 11 h 45 et 14 h - 17 h 45 Mercredi : 14 h - 17 h 45 Jeudi et vendredi : 9 h - 11 h 45.

Remise de distinctions lors de la cérémonie des vœux

Mesdames, Messieurs,

Je reprends un instant la parole après avoir ceint mon écharpe pour procéder officiellement à des remises de distinctions comme nous le faisons chaque année et je souhaite vivement que cela perdure, car il convient que chaque année la commune honore celles et ceux qui travaillent et ont bien travaillé pour elle.



Marc Le Fur, Député et 2º vice-président de l'Assemblée Nationale a tenu à remettre officiellement, à la fin de la cérémonie des vœux, la Médaille d'Honneur de l'Assemblée Nationale au Maire, Claude Morin.



De gauche à droite : Marc Le Fur, député, Michel Gléron et Madame, André Le Naourèse, Claude Le Bohec, Claude Morin, Maire, Gérard Larivain, Madame Le Bohec, Jean-Yves Guillou et Madame.

Nous avons décidé d'honorer ce soir cinq personnes méritantes, en premier lieu pour leur dévouement et leurs engagements bénévoles pour la Ville de Quintin, en tenant compte de l'antériorité de leurs activités, en second lieu nous soulignerons la longue action commerciale et artisanale de l'un de nos concitoyens.

Avant la remise de distinction, le Maire a rappelé, dans une citation dont nous mentionnons des extraits, les mérites reconnus de chacun :

La médaille d'Honneur de la Ville de Quintin à :

Monsieur Jean-Yves Guillou, « Jean-Yves, depuis plus de 15 ans il n'y a pas une manifestation Quintinaise où il n'a pas donné un coup de main ».

Monsieur Gérard Larivain, « Gérard est lui aussi de toutes nos fêtes ou presque et je ne compte même plus les années. En outre, il accepte avec beaucoup d'amitié d'être sollicité au dernier moment pour assurer une sonorisation ou une animation ».

Monsieur Claude Le Bohec, « Claude est avant tout un acteur né et il s'investit depuis plus de 15 ans dans toutes nos fêtes et animations ».

Monsieur André Le Naourèse, « Voici 20 ans alors qu'il œuvrait sur les sentiers de La Vallée de La Perche, il s'est investit lors de la naissance de l'Association ARBRES. Il est le responsable du « stand » des châtaignes grillées depuis 14 ans au Festival des Chanteurs de rue et l'animateur de la section randonnée pédestre de la M.J.C.

Le Titre de Reconnaissance de la Ville de Quintin à :

Monsieur Michel Gléron. Michel Gléron est né à Quintin et sa vie professionnelle commence à Quintin comme apprenti chez Mathurin Fourdan. C'est en octobre 1970 qu'il rejoint le salon qu'il vient de créer Place de la République où il exercera jusqu'à la retraite en avril 2007.

Claude Morin, Maire.



Le point sur les travaux...

O Abattage de marronniers au « vélodrome »

Après avoir consulté un expert de l'ONF, la ville de Quintin va procéder, selon un plan pluriannuel, à l'abattage des marronniers (9 en 2008), considérés comme dangereux. Cette dangerosité provient : soit de leur tronc creux, soit du vieillissement avancé de certaines branches maîtresses. Il va de soi que ces arbres seront remplacés par de jeunes plants.

Après avis technique, le choix s'est porté sur des chênes, lesquels développent leur racinaire dans la profondeur du sol, contrairement aux marronniers dont les racines à la surface du sol provoquaient des déformations dangereuses dans le revêtement de la piste. Ces opérations vont commencer dans les prochains jours.



O R.D. 28 - Rue Brohée

Les travaux ont démarré par la mise en place de bordures de granit qui outre le renouvellement des bordures anciennes en béton, permettront de créer un trottoir le long du mur du cimetière. Rappelons que cette opération sécurisera le passage des véhicules en aménageant le virage et de créera une aire de stationnement au droit du cimetière.

O Travaux d'hiver

Comme chaque année, les services des espaces verts réalisent l'entretien du « patrimoine vert » de la commune, notamment la taille des arbres, des arbustes, des rosiers, qui permettront à nos végétaux de croître et d'embellir l'été prochain.

Michel Mackowski

Corrida du 9 décembre 2007

Organisée par le Quintin Athlétisme Club, la 9° corrida a une nouvelle fois été contrariée par de très mauvaises conditions atmosphériques...

124 concurrents ont néanmoins bravé ces intempéries et se sont élancés de la rue Notre-Dame pour effectuer



trois tours d'un circuit très sélectif rendu encore plus difficile avec les bourrasques de vent et de pluie que les concurrents devaient affronter de face dans la longue montée de la rue St-Thurian.

La victoire est revenue à Luc Le Pouézard qui, pour sa première participation, a effectué les 10 km en 34' 12". Félicitations à nos locaux : Bernard Honneur qui termine 4°, Raphaël Thérin 5°, Jean-Pierre Prido, Serge Oizel, Pierrick Payous terminant respectivement 5°, 16° et 21° chez les vétérans.

Félicitations à tous les participants pour le courage dont ils ont fait preuve pour terminer cette course.

Bravo aussi au Président, Antoine Lacour et à toute son équipe pour la bonne organisation de cette manifestation. Tous avaient retrouvé le sourire au moment de la remise des récompenses à la M.J.C.

Paul Le Bret

Sainte-Barbe 2007



Le sergent-chef Jean-Pierre Prido.

Avec 668 interventions en 2007 (732 en 2006), nos pompiers ont encore effectué pratiquement deux sorties par jour.

Les interventions les plus fréquentes sont :

- les secours à personne (438)
- les accidents de la circulation (67)
- les accidents du travail (26)
- les feux de cheminée (26).

Il faut noter que les deux V.S.A.B. sont sortis 542 fois.

A l'issue de la revue des personnels, le sergent chef, Jean-Pierre Prido a été décoré par Monsieur le Maire, de la Médaille d'Argent, pour 20 ans de service.

Ont également été mis à l'honneur, Philippe Le Bouillennec, Pascal Le Roux, Nicolas Prido et à nouveau Jean-Pierre Prido pour leurs brillants résultats obtenus aux divers challenges auxquels ils ont participé.

Félicitations à tous nos pompiers volontaires pour leur disponibilité et leur dévouement au service de leurs concitoyens.

Paul Le Bret



L'Heure Musicale du Pays de Quintin



L'Heure Musicale du Pays de Quintin organise le 16 mars prochain un concert «Le Trio d'iroise», violon, violoncelle et piano. A la chapelle de l'Hôpital de Quintin, à 15 h 30

Constitué de 3 musiciens du Finistère, le Trio d'Iroise vous propose de voyager à travers les répertoires du XVIII^e au XXI^e siècles.

Isabelle Poncet : piano Chistophe Lentz : violon Benjamin Carat : violoncelle.

Plein tarif: 10 €
Contacts: OTSI 02 96 74 01 51
Mail: Lheure-musicale@hotmail.fr

La vie des associations...

Amicale des Hospitaliers de Quintin

Un nouveau président : Dominique Teffo

En souhaitant passer le relais, Françoise Breton laisse sa place à Dominique Teffo, après 12 ans de présidence.

Le nouveau bureau est le suivant :

Vice-présidente : Laëtitia Guégou - Trésorière : Catherine Houée

- Adjointe : Sandrine Maudieu - Secrétaire : Nathalie Guguen

- Adjointe : Sandrine Sallou.

Membres: Françoise Breton, Sophie Le Breton, Marie-Laure Cosson, Sylvie Lamire, Laurence Mesléard, Stéphanie Rault, Samia Ecobichon, Marie-Hélène Jaffrot, Mickaëlle Le Potier.

Ci-après les prochaines manifestations : 24 février : salle polyvalente de Le Fœil

Vide grenier des Loupiots - 9 h à 14 h Inscriptions et renseignements : 02 96 74 89 93.

5 avril : salle des fêtes de Quintin : Bal country avec les Colors

Hats Dancers de Lanfains.

12 avril : Loto.

Un marché de Noël et un spectacle de fin d'année pour les enfants

Nouvelles vitrines... Nouvelles vitrines... Nouvelles vitrines...

L'Alcôve des Anges



Meubles patinés – déco de charme

Pascale CHARLES a recréé son alcôve dans notre atelier relais au n°27 de la Grand'Rue. Après une petite réfection des lieux (peinture et décoration), elle a pu poser ses meubles et installer tous ses beaux objets. Dans cet espace plus spacieux, elle va pouvoir concrétiser ses projets : restauration de miroirs à la feuille d'or et vente d'objets de brocante chinés au hasard de ses promenades.

Pour ceux qui n'ont pas encore osé pousser sa porte, n'hésitez pas à venir quérir un conseil déco ou chercher une idée cadeau.

Ouverture du mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 19 h 00 Mercredi et samedi de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h 00 Dimanche de 10 h à 12 h Fermeture le lundi

> 27 Grand'Rue - 22800 Quintin Tél. 02 96 74 98 52.

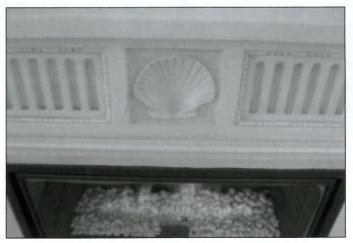


Quintin, cité Jacquaire

a petite cité de caractère est en train d'acquérir une nouvelle notoriété et pourquoi pas un nouveau label, celui de «cité Jacquaire». Quintin est en effet situé sur l'itinéraire séculaire des Pèlerins de St-Jacques qui va de l'abbaye de Beauport, km 0, à Saint-Jacques de Compostelle.

Il est incontestable que la capitale du Pays de Quintin a de tous temps vu passer et accueilli des Pèlerins. L'existence de deux couvents; Les Carmes et les Ursulines d'une part, et d'autre part la distance depuis le départ de Beauport, 65 km, correspondent soit à une fin d'étape ou plus vraisemblablement au terme de la deuxième étape.

La démolition à la fin du 19° siècle de notre ancienne Collégiale a sans doute effacé quelques témoignages visuels, tels bénitiers en forme de coquilles... Cependant, en cherchant dans la ville, il a été possible de trouver précisément un bénitier coquille appareillé tel une niche dans un immeuble au n° 10 bis de la Rue de La Madeleine.



Rue Saint-Thurian, une coquille orne la cheminée d'une maison particulière (qui accueillait des Pèlerins ou dont le propriétaire était lui-même Jacquet).

Aujourd'hui, les vitraux neufs de la Chapelle Saint-Yves rappellent la tradition Jacquaire et notamment « l'œil de bœuf », où l'on peut



10 bis de la Rue de La Madeleine.



admirer la coquille stylisée.

Enfin, le samedi 12 janvier dernier, devant plus de 250 pèlerins de Saint-Jacques, rassemblés devant la Chapelle St-Yves, la borne kilomètre 65 a été dévoilée conjointement par le Maire, Claude Morin et le doyen des Pèlerins, Monsieur Jobig Gouriou, en présence de Monsieur Yves Métivier, Président Régional et Monsieur Thierry Rouxel, Délégué Départemental.



Cette cérémonie était organisée dans le cadre de l'assemblée générale Bretagne des Amis de Saint-Jacques à la salle des fêtes de Quintin.

En conclusion, il convient de préciser que la Délégation Départementale tient à Quintin, à l'Office de Tourisme, une fois par mois, une permanence d'information pour les futurs pèlerins.

Contact : M. Thierry Rouxel : 02 96 62 05 76.

